



Notre volonté :

Le bien-être de vos salariés !

Secteur Sanitaire et Social

Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce



REPUBLICQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Sommaire du catalogue

Présentation de CFG Formations	3
Présentation des programmes de formation	4
<i>Certifiante</i> <u>PRAP 2S Aide A la Mobilité initial</u> (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Aide à la Mobilité)	4
<i>Certifiante</i> <u>PRAP 2S Aide A la Mobilité MAC</u> (Maintien et Actualisation des Compétences)	6
<i>Certifiante</i> <u>PRAP IBC initial</u> (Secteur : Industrie, Bâtiment, Commerce)	7
<i>Certifiante</i> <u>PRAP IBC MAC</u> (Maintien et Actualisation des Compétences)	9
<u>Gestes et Postures</u>	10
<u>Gestes et postures : Travailleurs en situation de handicap</u>	12
<u>Prévention des troubles musculo squelettiques : travail sur écran</u>	14
<u>Activité physique et échauffement au travail</u>	16
<u>Ressentir les effets du grand âge grâce au simulateur de vieillissement</u>	18
<u>Désadaptation psychomotrice et risque de chute de la personne âgée</u>	20
<u>Prévention des escarres et mise en place du matériel adapté</u>	22
<i>C'EST NOUVEAU!</i> <u>Installation et accompagnement au repas de la personne dépendante (en cours de création)</u>	24
Intervention ergonomique	24
Nos secteurs d'intervention	26

➤ *Secteur Sanitaire et Social*

➤ *Secteur Industrie, Bâtiment, Commerce*

➤ *Tout secteur d'activité*



CFG Formations

CFG Formations est un organisme de formation créé par 3 ergothérapeutes.

Notre pratique professionnelle nous a amenés à nous confronter aux problématiques de terrain rencontrées par les professionnels ainsi que par les dirigeants d'établissements. Ces premières observations nous ont alors questionnés sur notre contribution, afin de proposer des pistes de réponses aux structures et à leurs équipes.

À partir de ce constat et des actions menées au sein des entreprises pour lesquelles nous intervenons déjà, nous avons créé notre organisme de formation, afin de pouvoir proposer notre expertise au plus grand nombre.

CFG Formations, vous accompagne dans votre démarche qualité, en adaptant les formations proposées aux attentes de votre entreprise. Pour cela, nous créons une véritable relation de confiance, afin de vous donner entière satisfaction, tout en améliorant la qualité de vie au travail de vos salariés.

Choisir notre organisme de formation, c'est choisir des programmes de qualité !

Nous nous adaptons spécifiquement aux besoins de votre établissement.

Nous serons ravis d'organiser ensemble votre programme formation...



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



INTERVENANTS

- Ergothérapeutes diplômés d'Etat
- Professeurs d'Activités Physiques Adaptées
 - Ergonomes
- Formateurs PRAP certifiés par l'INRS et experts des TMS



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles, vidéos sur sites, démonstrations par le formateur, quizz connectés, études de cas, essais de matériels spécifiques...



CONDITION D'ÉVALUATION

Formations diplômantes de l'INRS
Evaluations par questionnaires
Mises en situation



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'établissement.

Il saura proposer des pistes d'améliorations d'ordre Humaines, Organisationnelles et Techniques, ainsi que maîtriser plus facilement les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

PUBLIC

Personnes issues du secteur sanitaire et social.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

28h durant 4 jours (2x2j)

Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14h tous les 24 mois (2j)

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP-2S de l'INRS
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS / CFG

TARIF

3200€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-2S certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire

Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Formation diplômante INRS

Évaluation théorique et pratique selon la grille d'évaluation PRAP de l'INRS

- Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1 à 2j selon la taille de l'entreprise).

- Création d'un COMITE de PILOTAGE

Par l'entreprise : direction ou représentant, responsable ou animateur sécurité, CSE, médecin de Santé au Travail, ... décide des actions à mettre en place.

- Création d'un groupe de travail

Par l'entreprise : représentant de la direction, 1 ou 2 salariés formés à la PRAP, méthodes ou bureau d'étude, maintenance ou service technique... Il travaille sur les synthèses des groupes formés, hiérarchise les actions à mettre en place, suit et communique sur la démarche, fait remonter les propositions d'actions au COMITE de PILOTAGE.

- Présentation de la formation et de son objectif au COMITE de PILOTAGE puis au groupe de travail

Par le formateur (1j).

- Constitution du groupe de stagiaires, définition des objectifs et des critères d'évaluation

Par le formateur et le COMITE de PILOTAGE ou le groupe de travail.

- Rencontre des salariés à former

Par le formateur (0.5j).

PROGRAMME

- Formation de 28h des salariés

Appréhender l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique en milieu professionnel

- Apprendre à identifier les indicateurs caractéristiques de l'entreprise
- Mesurer l'importance des enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise

Repérer les situations à risque liées à l'activité physique en milieu professionnel

- Apprendre à faire le lien entre le fonctionnement du corps humain et l'activité physique en situation de travail : gestes, effort, répétitivité, postures, déplacements

Identifier les éléments déterminant l'activité physique en situation de travail

- Apprendre à reconnaître les déterminants de l'activité physique au travail
- Observer les situations de travail : chaque participant doit être acteur et observateur

Participer à la maîtrise des risques liés à l'activité physique

- Formuler des hypothèses d'amélioration des situations de travail observées
- Apprentissage des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite.

Accompagner la mobilité de la personne aidée :

- Identifier les déplacements naturels
- Mettre en œuvre l'accompagnement en prenant soin de l'autre et de soi

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation au groupe de travail

Par le formateur en présence des stagiaires (0.5 à 1j selon le nombre de participants)

- Elaborer la synthèse des analyses de situations de travail des stagiaires
- Formaliser des pistes d'amélioration

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, le comité de pilotage et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux salariés formés de maintenir et actualiser leurs compétences d'acteur PRAP SS dans l'établissement.

PUBLIC

Personne issue du secteur Sanitaire et Social ayant validée la formation d'Acteur PRAP SS dans les 24 derniers mois.

COMPETENCES A MAINTENIR ET ACTUALISER

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social.
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

PROGRAMME

*Retour d'expérience ;
Point sur les actions menées suite aux analyses des acteurs PRAP ;
Rappel des enjeux de prévention ;
Rappel sur leur rôle dans l'entreprise et les attentes de celle-ci ;
Rappel des principes de sécurité et d'économie d'effort ;
Rappel des techniques de manutention ;
Questions, suggestions.*

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Acteur PRAP SS certifié (24 derniers mois)

MODALITES

14h sur 2 journées,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14h tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP- SS de l'INRS
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS / CFG

TARIF

1600€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-2S certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Formation diplômante INRS
Évaluation théorique et pratique selon la grille d'évaluation PRAP-2S de l'INRS

6
V2 - 10/10/21



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'établissement.

Il saura proposer des pistes d'améliorations d'ordre Humaines, Organisationnelles et Techniques, ainsi que maîtriser plus facilement les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

PUBLIC

Tout public, tout secteur d'activité.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise de du risque dans son établissement et à sa prévention.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

14h sur 2 journées,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP-IBC de l'INRS
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS / CFG

TARIF

1600€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Formation diplômante INRS
Évaluation théorique et pratique selon la grille d'évaluation PRAP-IBC de l'INRS

- Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1 à 2j selon la taille de l'entreprise).

- Création d'un COMITE de PILOTAGE

Par l'entreprise : direction ou représentant, responsable ou animateur sécurité, CSE, médecin de Santé au Travail, ... décide des actions à mettre en place.

- Création d'un groupe de travail

Par l'entreprise : représentant de la direction, 1 ou 2 salariés formés à la PRAP, méthodes ou bureau d'étude, maintenance ou service technique... Il travaille sur les synthèses des groupes formés, hiérarchise les actions à mettre en place, suit et communique sur la démarche, fait remonter les propositions d'actions au COMITE de PILOTAGE.

- Présentation de la formation et de son objectif au COMITE de PILOTAGE puis au groupe de travail

Par le formateur (1j).

- Constitution du groupe de stagiaires, définition des objectifs et des critères d'évaluation

Par le formateur et le COMITE de PILOTAGE ou le groupe de travail.

- Rencontre des salariés à former (Par le formateur (0.5j)).

PROGRAMME

- Formation de 28h des salariés

Appréhender l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique en milieu professionnel

- Apprendre à identifier les indicateurs caractéristiques de l'entreprise
- Mesurer l'importance des enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise

Repérer les situations à risque liées à l'activité physique en milieu professionnel

- Apprendre à faire le lien entre le fonctionnement du corps humain et l'activité physique en situation de travail : gestes, effort, répétitivité, postures, déplacements

Identifier les éléments déterminant l'activité physique en situation de travail

- Apprendre à reconnaître les déterminants de l'activité physique au travail
- Observer les situations de travail : chaque participant doit être acteur et observateur

Participer à la maîtrise des risques liés à l'activité physique

- Formuler des hypothèses d'amélioration des situations de travail observées
- Apprentissage des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite.

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation au groupe de travail

Par le formateur en présence des stagiaires (0.5 à 1j selon le nombre de participants)

- Elaborer la synthèse des analyses de situations de travail des stagiaires
- Formaliser des pistes d'amélioration

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, le comité de pilotage et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux salariés formés de maintenir et actualiser leurs compétences d'acteur PRAP IBC dans l'établissement.

PUBLIC

Personne issue du secteur IBC ayant validée la formation d'Acteur PRAP IBC dans les 24 derniers mois.

COMPETENCES A MAINTENIR ET ACTUALISER

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME

*Retour d'expérience ;
Point sur les actions menées suite aux analyses des acteurs PRAP ;
Rappel des enjeux de prévention ;
Rappel sur leur rôle dans l'entreprise et les attentes de celle-ci ;
Rappel des principes de sécurité et d'économie d'effort ;
Rappel des techniques de manutention ;
Questions, suggestions.*

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Acteur PRAP IBC certifié (24 derniers mois)

MODALITES

7h sur 1 journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Certificat Acteur PRAP- IBC de l'INRS
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS / CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Formation diplômante INRS
Évaluation théorique et pratique selon la grille d'évaluation PRAP-IBC de l'INRS



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une démarche de prévention des risques professionnels et de réduction des Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Le salarié saura adopter une gestuelle et appliquer les principes d'ergonomie sur son poste de travail pour améliorer ses conditions de travail.

Cette formation abordera les composantes multifactorielles de l'humain (physique, mentale et émotionnelle).

PUBLIC

Tout public, tout secteur d'activité.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de comprendre l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et savoir les éviter.
- Être capable d'adopter des postures de travail sécuritaires et maîtriser les principes de manutention.
- Être capable d'améliorer durablement ses conditions et sa qualité de vie au travail.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur une journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-SS et IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique
par des mises en situation

- Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1 à 2j selon la taille de l'entreprise).

Un audit préalable est conseillé pour adapter le support et la formation.

Observations des postes de travail.

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Comprendre l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et savoir les éviter

- Savoir identifier les risques, les dangers et l'apparition des TMS
- Comprendre l'apparition des Accidents de Travail et des Maladies Professionnelles
- Identifier le travail comme activité physique

Être capable d'adopter des postures de travail sécuritaires et adopter les bons principes de manutention

- Apprendre les techniques de base des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- S'entraîner aux gestes corrects et aux postures à adopter selon les postes de travail

Être capable d'améliorer durablement ses conditions et sa qualité de vie au travail

- Visite et mise en situation sur les postes de travail
- Intégrer les principes généraux de prévention
- Echanges sur les améliorations possibles de chacun des travailleurs

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est totalement adaptée aux travailleurs en situation de handicap. Elle s'inscrit dans une démarche de prévention des risques professionnels et de réduction des Troubles Musculo Squelettiques (TMS).

Le travailleur saura adopter une gestuelle adaptée et appliquer les principes d'ergonomie sur son poste de travail en fonction de ses capacités et possibilités.

PUBLIC

Travailleurs en situation de handicap.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de comprendre l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et savoir les éviter.
- Être capable d'adopter des postures de travail sécuritaires et adopter les bons principes de manutention.
- Être capable d'améliorer durablement ses conditions et sa qualité de vie au travail.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur 1 journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-SS et IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire

Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique
par des mises en situation

- Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire).

Un audit préalable est conseillé pour adapter le support et la formation.

Observations des postes de travail.

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Être capable de Comprendre l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et savoir les éviter

- Savoir identifier les risques, les dangers et l'apparition des TMS
- Comprendre l'apparition des Accidents de Travail et des Maladies Professionnelles
- Identifier le travail comme activité physique

Être capable d'adopter des postures de travail sécuritaires et adopter les bons principes de manutention

- Apprendre les techniques de base des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- S'entraîner aux gestes corrects et aux postures à adopter selon les postes de travail

Être capable d'améliorer durablement ses conditions et sa qualité de vie au travail

- Visite et mise en situation sur les postes de travail
- Intégrer les principes généraux de prévention
- Echanges sur les améliorations possibles de chacun des travailleurs

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre au salarié de prévenir et limiter les répercussions liées au travail sur écran et ainsi parvenir à conjuguer au mieux confort et efficacité.

PUBLIC

Personnes travaillant sur l'outil informatique au quotidien.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain.
- Être capable de repérer dans son travail sur écran les postures susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.
- Être capable de mettre en place un aménagement de son poste de travail, propre à son environnement et son organisation de travail.
- Être capable d'améliorer durablement ses conditions et sa qualité de vie du travail.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur une journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats,
démonstrations par le formateur, études de cas,
mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique
par des mises en situation

- La prévention des risques apparait encore le moyen le plus efficace contre les situations curatives.

Elle permet une meilleure efficacité temporelle, organisationnelle, humaine, financière, matérielle pour optimiser le résultat !

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire).

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Caractériser l'activité physique et sa place dans l'activité de travail

- Apprendre à identifier les différentes activités physiques dans une séquence de travail

Appréhender l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité sur écran en milieu professionnel

- Comprendre les problèmes de santé liés à l'activité sur écran
- Identifier les conséquences des atteintes pour les salariés et pour l'entreprise

Repérer les situations à risque liées à l'activité sur écran

- Apprendre à faire le lien entre le fonctionnement du corps humain et l'activité physique en situation de travail sur écran : postures, gestes, répétitivités...
- Comprendre les facteurs de risques intrinsèques et extrinsèques
- Appréhender les conséquences de ces situations à risque : fatigue visuelle, TMS, stress...

Identifier les éléments déterminants de l'activité sur écran en situation de travail

- Identifier les différents points d'attention de son installation sur écran : environnement de travail

Participer à la maîtrise des risques liés à l'activité sur écran

- Proposer des hypothèses de solution pour améliorer l'installation et réduire les risques

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)



DE PLUS

- Possibilité d'adaptation du poste de travail grâce à l'intervention d'un ergonome.



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de comprendre l'intérêt de l'échauffement au travail afin de soulager les troubles musculo-squelettiques.

Le salarié ayant connaissance des gestes et postures à effectuer évitera de se mettre en danger et sera plus productif pour l'entreprise.

PUBLIC

Tout public, tout secteur d'activité.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de repérer les troubles de l'appareil locomoteur liés à sa pratique professionnelle.
- Être capable d'élaborer un programme d'exercices préventifs propres à son activité professionnelle et de l'animer.
- Être capable de transférer dans son quotidien les bonnes pratiques afin d'éviter la sédentarité et adapter les bons gestes et postures.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur une journée
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-IBC certifié par l'INRS et expert des TMS

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique par des mises en situation

- Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire)

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Comprendre l'intérêt d'un éveil musculaire et articulaire en vue de se préparer à une prise de poste

- Rappel anatomiques et physiologiques du corps humain, les facteurs d'apparition des troubles musculo-squelettiques, l'éveil musculaire pourquoi ? Et comment ?

Construire et animer une séquence d'éveil musculaire et articulaire auprès de professionnels

- Construire un programme d'exercices en respectant les principes fondamentaux dans sa pratique professionnelle
- Animer une séquence d'éveil articulaire et musculaire devant un groupe

Repérer les situations à risque dans son quotidien et adapter ses gestes et postures afin d'éviter les TMS

- Apprendre à faire le lien entre son quotidien et son activité professionnelle afin de transférer ses acquis dans sa vie quotidienne

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Évaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)

DE PLUS

- Possibilité d'intervention d'un professeur d'Activité Physique Adapté pour encadrer des séances
- Échange par mail avec les participants par du mailing durant 4 semaines après la formation





Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de prendre conscience et d'appréhender les besoins de la personne âgée dans ses activités de la vie quotidienne.

Les mises en situations avec le simulateur de vieillissement feront émerger les bonnes pratiques et optimiseront la bientraitance.

PUBLIC

Personnes issues du secteur sanitaire et social.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de connaître les spécificités du grand âge afin de mieux appréhender les besoins au quotidien.
- Être capable de ressentir les difficultés sensorielles et motrices de la personne âgée.
- Être capable de favoriser l'émergence de bonnes pratiques pour le confort et le bien-être de la personne âgée.
- Être capable de favoriser l'empathie du professionnel à l'égard de la personne âgée et promouvoir la bientraitance.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur une journée,

Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants

Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

950€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail

Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-2S certifié par
l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats,
démonstrations par le formateur, études de cas,
mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique par des mises
en situation

- Face au vieillissement de la population, il est essentiel de comprendre les déficiences liées à l'âge afin de pouvoir répondre d'une manière adaptée aux besoins spécifiques des personnes âgées.

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire).

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Être sensibiliser aux spécificités du grand âge afin de mieux appréhender les besoins dans tous les actes de la vie quotidienne

- Connaître les différences entre le vieillissement normal et le vieillissement pathologique.
- **Expérimenter le simulateur de vieillissement** : à tour de rôle, les participants seront équipés du simulateur et se mettront dans la peau de la personne âgée en situations quotidiennes (déplacements, repas, soins d'hygiène, animation, jeux collectifs...).
- Mises en situations avec difficultés sensorielles (malvoyance, presbyacousie, difficultés motrices...).

Ressentir les difficultés sensorielles et motrices de la personne âgée

- Comprendre les principales pathologies du vieillissement, qu'elles soient d'ordre locomotrice, motrice, auditive, visuelle et d'équilibre (risque de chute).

Favoriser l'émergence de bonnes pratiques pour le confort et le bien-être de la personne âgée

- Mises en situations concrètes et jeux de rôles.

Favoriser l'empathie du professionnel à l'égard de la personne âgée et promouvoir la bientraitance

- Conseils et réflexion commune de savoir-être et de savoir-faire d'accompagnement quotidien.

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel qui évolue quotidiennement auprès des personnes âgées, de repérer les facteurs de risques de la désadaptation psychomotrice et du risque de chute.

Ces complications viennent souvent s'apparenter à un cercle vicieux, d'où la nécessité d'intervenir le plus tôt possible.

Le personnel sera donc formé pour repérer les risques et préserver les capacités motrices de la personne âgée.

PUBLIC

Personnes travaillant auprès des Personnes Agées.

COMPETENCES A DEVELOPPER

- Être capable de différencier le vieillissement normal et pathologique, en comprenant les différentes répercussions motrices et sensorielles chez la personne.
- Être capable de reconnaître le Syndrome de Désadaptation Psychomotrice.
- Être capable d'identifier les facteurs de risques de chutes et de repérer les fragilités d'une personne âgée.
- Être capable de préserver les capacités motrices de la personne âgée lors de l'accompagnement aux déplacements et proposer un environnement facilitateur.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

7h sur une journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-2S certifié par
l'INRS et expert des TMS

CFG
cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats,
démonstrations par le formateur, études de cas,
mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique par des mises
en situation

➤ La prévention des risques apparaît encore comme le moyen le plus efficace contre les situations curatives.
Elle permet une meilleure efficacité temporelle, organisationnelle, humaine, financière, matériel pour optimiser le résultat !

PREPARATION DE LA FORMATION

- Etat des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire).

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Différencier le vieillissement normal et pathologique, en comprenant les différentes répercussions motrices et sensorielles chez la personne :

- Connaître les différences entre le vieillissement normal et le vieillissement pathologique.
- Comprendre les troubles multisensoriels liés au vieillissement (et difficultés locomotrices).

Comprendre ce qu'est le Syndrome de Désadaptation Psychomotrice

- Reconnaître la désadaptation psychomotrice.
- Identifier les facteurs de risques.

Identifier les facteurs de risques de chutes et de repérer les fragilités d'une personne âgée

- Identifier les risques de chutes et repérer les personnes à risques.
- Aperçu des différents traumatismes et leurs incidences.
- Notion sur le syndrome post-chute et le syndrome de glissement.

Préserver les capacités motrices de la personne âgée lors de l'accompagnement aux déplacements et proposer un environnement facilitateur

- Connaître les principes d'aide à la mobilité.
- Accompagner la personne âgée au lever et à la marche.
- Accompagner la personne à se relever du sol.
- Proposer des activités de vie quotidiennes pour maintenir les capacités motrices.
- Réfléchir à l'adaptation de l'environnement facilitateur.

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Evaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)



Formation en intra-entreprise et inter-entreprises, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux soignants de s'associer au mieux à la prévention des escarres et lorsque l'escarre s'est déclarée participer activement et de manière collaborative à la mise en œuvre d'un protocole curatif.

PUBLIC

Personnes travaillant dans le secteur sanitaire et social

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

- Être capable d'identifier les éléments anatomo physiopathologiques de l'escarre et les sujets à risques.
- Être capable de repérer et évaluer la douleur afin de mettre en place des thérapeutiques adaptées.
- Être capable d'établir un protocole de soin commun individualisé et adapté à chaque patient.
- Être capable de participer à l'éducation du patient et de son entourage.

Les inscriptions doivent être finalisées un mois avant le début de la formation

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

DURÉE

7h sur une journée,
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7h tous les 24 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME D'ÉLIVRANCE

CFG

TARIF

800€ pour un groupe

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail



INTERVENANT

Ergothérapeutes diplômés d'Etat
Formateur PRAP-2S certifié par
l'INRS et expert des TMS

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, discussions-débats,
démonstrations par le formateur, études de cas,
mises en situation...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique par des mises
en situation

➤ La prévention des risques apparait encore le moyen le plus efficace contre les situations curatives. Elle permet une meilleure efficacité temporelle, organisationnelle, humaine, financière, matériel pour optimiser le résultat !

PRÉPARATION DE LA FORMATION

- État des lieux de l'entreprise, rédaction du pré-projet

Par le formateur (1/2 journée si nécessaire).

PROGRAMME

- Formation de 7h des salariés

Comprendre le mécanisme d'apparition de l'escarre, les différents stades

- Rappels théoriques et utilisation de documents de l'établissement récupérés lors de la journée de préparation avec partage d'expérience

Identifier les facteurs de risques et les personnes à risques

- Connaissance des causes principales d'apparition de l'escarre
- Apprendre à repérer les personnes à risques
- Les différents traitements de l'escarre

Identifier la douleur et évaluer la douleur afin de proposer une thérapeutique adaptée

- Connaissance des échelles d'évaluation et des moyens d'observation pour identifier la douleur
- Connaissances des thérapeutiques permettant de limiter la douleur

Élaborer un protocole de soin commun, individualisé à partir d'évaluations standardisées

- Les évaluations standardisées
- Étude de cas à partir d'un exemple de protocole à utiliser en structure
- Utilisation du matériel de positionnement au lit et au fauteuil : Quand ? Comment ?

Inclure le patient et ses proches dans le traitement de l'escarre

- Le retentissement de l'escarre chez le patient
- Inclure les proches par l'éducation thérapeutique dans le traitement de l'escarre

APRES LA FORMATION

- Restitution des résultats de la formation à l'établissement

- Possibilité d'échanger avec le formateur et les salariés formés par mail durant 4 semaines après la formation.

- Évaluation des actions menées

Par les salariés, l'entreprise et le formateur (durée selon les actions menées)

DE PLUS

- Dans un délai de 8 semaines, une journée supplémentaire peut être proposée (optionnelle) afin d'évaluer et d'apporter des éléments supplémentaires relatifs aux traitements de l'escarre et quant à l'utilisation du matériel.





Intervention en entreprise, dans vos locaux
Dates à votre convenance



OBJECTIFS DE L'INTERVENTION ERGONOMIQUE

L'ergonomie étudie les espaces, les environnements, les dispositifs techniques et l'organisation du travail.

L'ergonome a pour mission **d'analyser les situations de travail** pour **adapter** les besoins de l'entreprise avec les compétences de ses salariés, tout en favorisant leur **confort** et leur **bien-être** au travail.

Pour se faire, il préconise des **actions d'amélioration** des situations de travail pour lier **productivité** et **santé sécurité** au travail.

PUBLIC

Tout type de structure, tout secteur d'activité

AXES D'INTERVENTION

- Amélioration des conditions de travail d'un salarié et/ou du collectif de travail.
- Intervention auprès d'un salarié en situation de handicap dans l'objectif de son maintien dans l'emploi ou de son insertion professionnelle
- Accompagnement dans la réflexion et mise en œuvre de projets de conception d'amélioration de l'accessibilité de l'entreprise
- Accompagnement à l'élaboration du Document Unique

ORGANISATION DE L'INTERVENTION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MODALITES

Durée variable selon le projet d'intervention
Dates et horaires à valider avec l'établissement

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 salarié
Effectif maximum : entreprise entière

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Accompagnement aux recherches de financements et subventions ;
Suivi des avancements du projet (lien téléphonique, suivi sur place, essai de matériel, lien avec prestataires externes...)

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

CFG

TARIF

Sur devis (*merci de nous consulter*)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles I323-10 et suivants du Code du Travail
Articles L4121-1 et suivants du Code du Travail
Articles R4541-1 et suivants du Code du Travail
Norme AFNOR NF x 35-102
Norme ISO 6385:2016



INTERVENANT

Ergonome

Expérience dans le maintien et retour à l'emploi de personnes en situation de handicap

CFG

cfg.formation.prev@gmail.com



APPROCHE PEDAGOGIQUE

Visite de poste, observations, analyse de l'activité, mises en situation, discussions-débats-animation des groupes de travail, outils organisationnels...

Contact : GRELLIER Grégoire
Tél : 06 01 38 07 26



CONDITION D'ÉVALUATION

Recueil de données, entretiens, analyses, diagnostics, préconisations/conseils, réagencements/réorganisations, optimisation, comptes rendus, accompagnement

- Cette intervention s'intègre dans une démarche de prévention des Risques liés à l'activité physique. Ces missions participent à l'actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS

Amélioration des conditions de travail d'un salarié et/ou du collectif de travail

- Analyse de la demande initiale, observations, entretiens, diagnostic, investigations (analyse de l'activité), recommandations
- Des groupes de travail peuvent être mis en place lors d'un projet concernant le collectif de travail
- Accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations et suivi des avancements
- Accompagnement dans le montage de dossiers de financement



Intervention pour le maintien dans l'emploi d'un salarié en situation de handicap

- Lien avec le Service de Santé au Travail et analyse des besoins
- Analyse de l'activité du salarié ou du projet d'insertion dans l'entreprise
- Propositions de recommandations : mise en œuvre, essais, accompagnement dans le montage de dossiers de financement



Accompagnement dans la réflexion et la mise en œuvre de projets de conception au sein de l'entreprise

(Ex : conception d'une entreprise, agrandissement de l'entreprise, création d'un nouveau service...)

- Analyse de la demande initiale
- Création d'un comité de pilotage de prise de décision du projet
- Observations et entretiens pour comprendre les objectifs et les enjeux
- Diagnostic
- Investigations (analyse de l'activité)
- Création de groupe de travail : présentation des résultats de l'investigation, axes de travail, mises en pratique et réflexions, élaboration des exigences du projet
- Rédaction des recommandations et présentation au Comité de Pilotage
- Accompagnement et suivi avec les intervenants prestataires extérieurs



Accompagnement à l'élaboration du Document Unique

- Recueil de données
- Observations et entretiens avec les salariés
- Liens avec les personnes ressources
- Rédaction et présentation du Document Unique



Livrable :

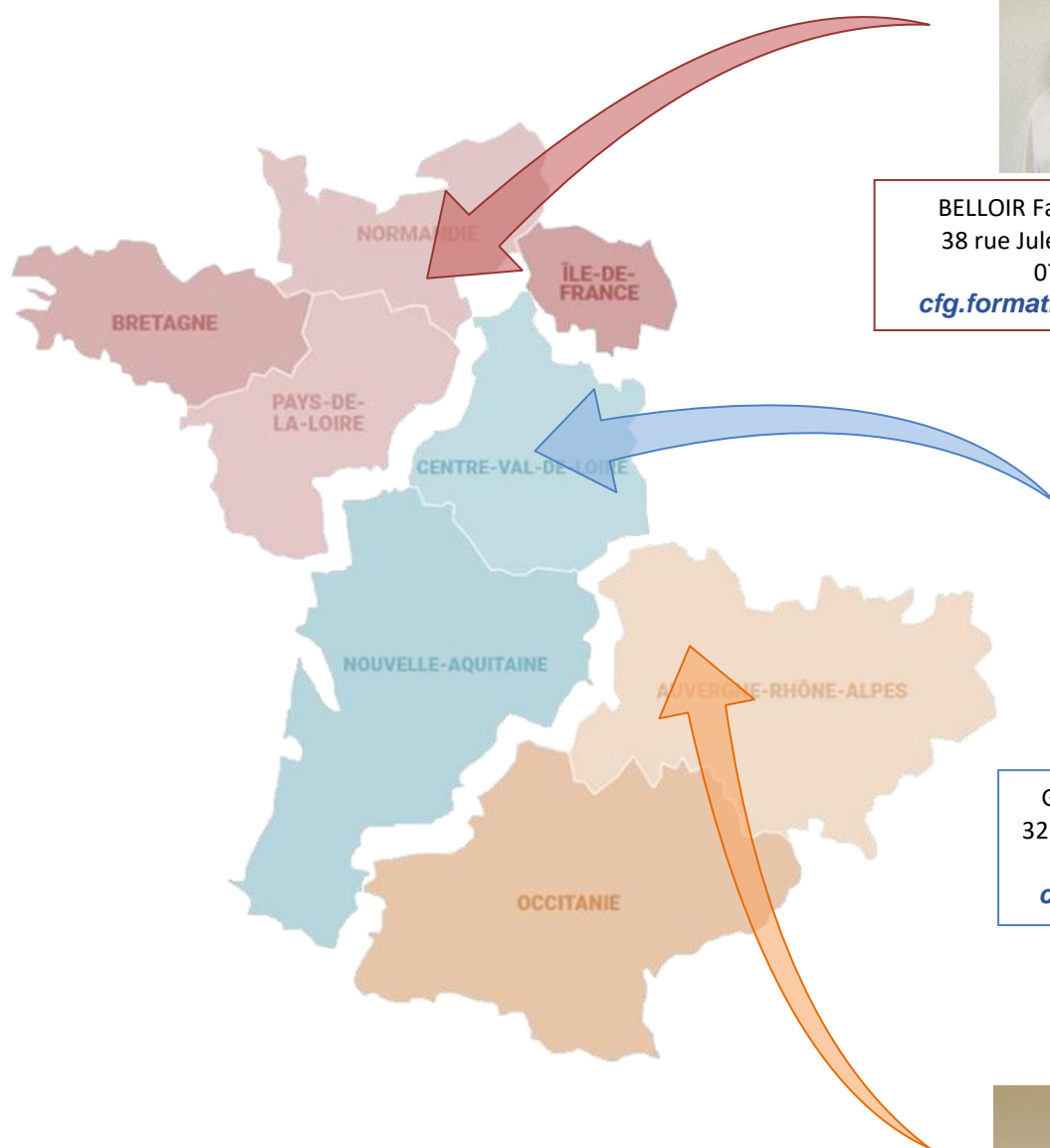
- Compte rendu écrit de l'intervention en ergonomie !





A series of horizontal black lines spanning the width of the page, providing a ruled area for writing notes. The lines are evenly spaced and extend from the left margin to the right margin.

Nos secteurs d'intervention



BELLOIR Fabien - Formateur CFG
38 rue Jules Ferry, 53000 LAVAL
07 85 14 37 09
cfg.formation.prev@gmail.com



GRELLIER Grégoire - Formateur CFG
32 Avenue Emile Zola, 79100 THOUARS
06 01 38 07 26
cfg.formation.prev@gmail.com



MEALLET Clément - Formateur CFG
98 rue Léon Blum, 15000 AURILLAC
06 87 68 53 80
cfg.formation.prev@gmail.com

*N'hésitez pas à nous contacter :
Nous répondrons à chacune de vos demandes
en fonction de nos secteurs d'intervention !*